



# AGENT DE PISTE AEROPORTUAIRE

ROME : N2203

## 1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle. Un diplôme de niveau V à IV dans le domaine des transports est toutefois souvent exigé.

Des formations en transport aérien (assistant de piste, assistant avion) peuvent en faciliter l'accès.

Des permis ou habilitations spécifiques sont requis pour la circulation sur les pistes et le maniement de matériel ou d'équipements particuliers (rampe mobile, élévateur à fourche).

Un casier judiciaire vierge est obligatoire.

La pratique de l'anglais technique est exigée pour le guidage des aéronefs sur les pistes.

## 2. ACTIVITE

### 2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

#### 2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Vérifier la sécurisation des aires de roulement ou de stationnement des aéronefs
- Préparer le matériel (balises, cales) et les équipements (rampe passagers, ...) en fonction du type de l'appareil et du chargement
- Assurer l'assistance au déplacement des avions sur les aires de circulation
- Contrôler la sécurisation des aéronefs sur les aires de stationnement, les dispositifs de sécurité et signaler tout dysfonctionnement
- Charger/décharger des soutes et arrimer/caler les bagages, conteneurs et vrac en coordination avec des équipiers
- Passer les sacs et valises aux rayons X avant leur acheminement "sous avion".
- Réaliser le tri des bagages, du fret et des sacs postaux en soute, sur piste ou en galerie, selon leur destination
- Vérifier l'application des règles de circulation sur les zones de stationnement et de roulement par les intervenants de la piste
- Signaler tout dysfonctionnement

#### 2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Coordonner l'activité d'une équipe

### 2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Camion-élévateur
- Elévateur à fourche
- Escabeau auto-tracté
- Passerelle télescopique et plate-forme élévatrice
- Tracteur-avion "push"
- Rampe mobile
- Tapis et tracteur bagages

## 3. CONTRAINTES

### 3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Station debout prolongée
- Port de charge répétitif
- Environnement bruyant
- Travail au froid ou forte chaleur
- Exposition aux intempéries

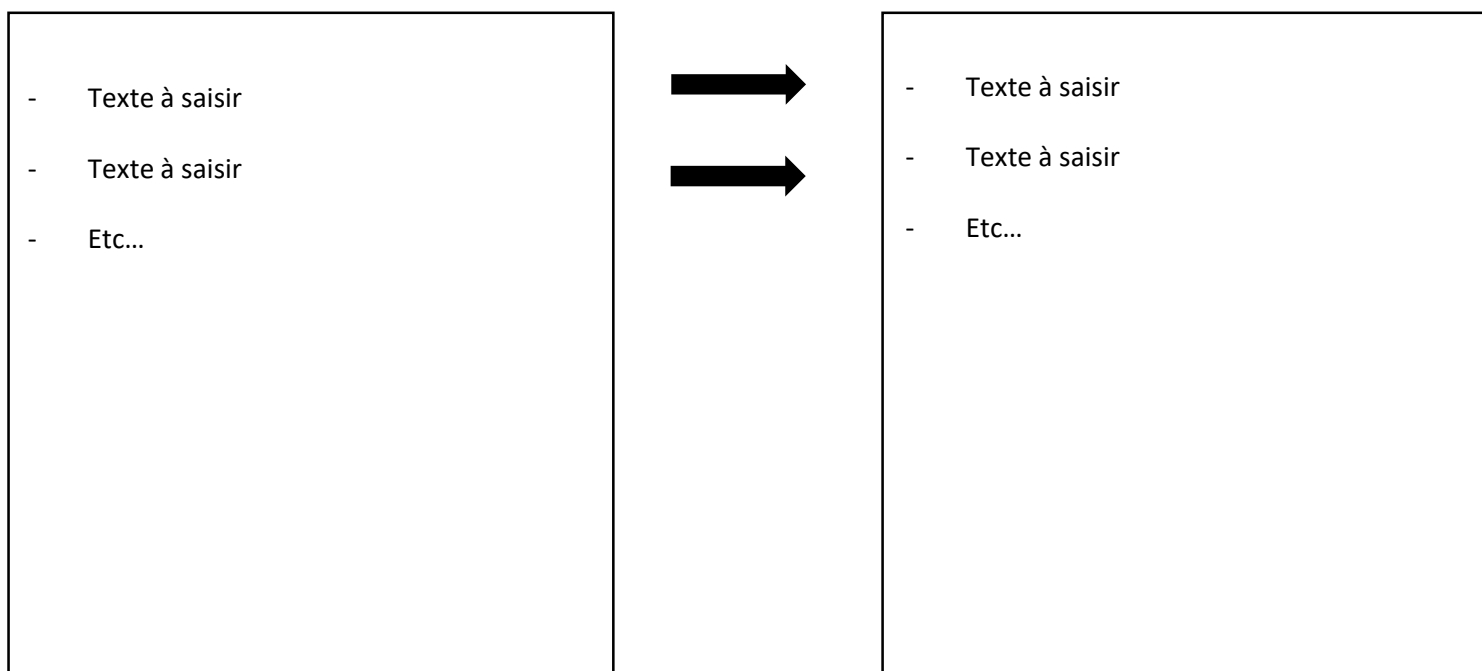
### 3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Port d'équipement de protection (casque, chaussures de sécurité, gants, gilet fluorescent)
- Travail par roulement, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit

## 4. HANDICAP

<b>Moteur</b>	Compatible
<b>Maladie invalidante</b>	Compatible
<b>Visuel</b>	Compatible
<b>Auditif</b>	Pas ou peu compatible
<b>Psychique</b>	Pas ou peu compatible
<b>Traumatisme crânien</b>	Pas ou peu compatible
<b>Mental</b>	Pas ou peu compatible

## 4. EXEMPLES D'AMENAGEMENT DE POSTE



### Illustrations



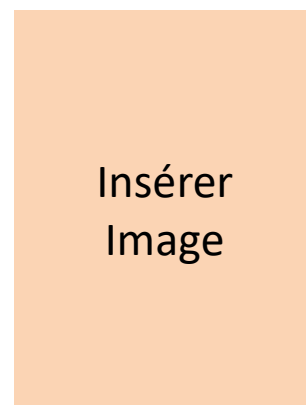
Titre de l'image



Titre de l'image



Titre de l'image



Titre de l'image